

monde – et aussi, de plus en plus, dans le milieu juridique, qui accorde un intérêt croissant à la politique commerciale compte tenu de la nouvelle judiciarisation dont est l'objet le système commercial et qui offre toute une série de nouvelles perspectives normatives et une série d'outils techniques qui lui sont propres.

L'OMC peut donc compter sur ses propres partisans confiants et pleins de ressources, qui ne voient pas nécessairement l'essaim des OSC comme des égaux sur le plan intellectuel ou dignes d'une participation dans le grand temple du capitalisme¹⁵.

Parallèlement, comme les gouvernements sont responsables des questions qui relèvent de leur territoire, et qu'ils sont investis, dans les démocraties, de l'autorité additionnelle que leur confère le fait qu'ils parlent également au nom du peuple qui vit sur leur territoire¹⁶, il reste à savoir « qui est l'interlocuteur pour ce qui concerne le patrimoine commun ». Des institutions mondiales ont bien sûr été établies par les États pour s'occuper de ces questions; toutefois, il est de plus en plus manifeste qu'on laisse tomber les questions se rapportant au patrimoine commun – qu'il s'agisse des stocks de poissons migrateurs, de la couche d'ozone, de la pollution des écosystèmes les plus éloignés, du réchauffement de la planète, de la biodiversité ou de l'extinction de certaines espèces

¹⁵ À cet égard, voir « Mostly Smoke and Mirrors: NGOs and the WTO », de M. J. Trebilcock, photocopié, U.S. Library of Congress and New York University Law School Conference, New York University Law School, 10 mars 2000. Le professeur Trebilcock ne renie pas la nature polémique de cet article autrement érudite, ayant, comme il le dit lui-même, « renoncé au détachement de l'Académie pour les passions de l'Acropole ». Compte tenu de la nature polémique croissante du dialogue entre les OSC et les responsables de la politique commerciale, on voit que se répand une attitude d'affrontement, « c'est nous contre eux ».

¹⁶ Cet argument a suscité la vive réaction de nombreux gouvernements aux pressions exercées par les OSC en vue d'obtenir une forme quelconque de participation. Voir le point de vue détaillé exprimé par D. Stairs dans « Foreign Policy Consultations in a Globalizing World », *Policy Matters/Enjeux publics*, vol. 1. n° 8, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, décembre 2000.